



**Cité
Sciences
Vertes**
• Centre de formation

Brevet

► **Professionnel**



BP Aménagements Paysagers (Alternance)

Formation diplômante

Code RNCP 38314

Le profil demandé

Pré requis

- Etre titulaire d'un CAP ou BEP ou diplôme homologué de même niveau
- Avoir moins de 30 ans
- Pas de limite d'âge si RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Les atouts de l'alternance

- Un premier pas significatif dans le monde du travail
- Une **rémunération mensuelle** pendant toute la durée de votre formation
- L'**acquisition d'un véritable savoir-faire** en tant que Jardinier paysagiste

Les métiers visés

- Agent paysagiste
- Jardinier paysagiste
- Chef d'équipe en travaux paysagers
- En collectivité territoriale : surveillant de travaux neufs espaces verts, conducteur de travaux d'entretien des espaces verts

Les perspectives d'évolution

Evolution de carrière

- Responsable de chantier
- Chef d'entreprise du paysage

Poursuite d'études

- BTS Aménagement Paysager
- Certificat de Spécialisation Arrosage Intégré
- Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères
- Certificat de Spécialisation Maintenance de Terrains de sport et de Loisirs
- Certificat de Spécialisation Elagage

Coût de la formation

Le coût de la formation par apprentissage est pris en charge par l'OPCO de branche ou par l'employeur.

Les modalités de rémunération

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre année de formation.

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site Internet : www.citesciencesvertes.educagri.fr



Diplôme de niveau 4

Lieu de formation :

Centre de formation Toulouse-Auzeville

Durée : 2 ans, à partir de septembre

Rythme de l'alternance : 25 semaines au Centre, 69 semaines en entreprise, 10 semaines de congés payés
Formation par apprentissage

Organisme de formation porteur de l'habilitation:
CFAAH Toulouse Auzeville
Certificateur: DRAAF Occitanie / SRFD - 09/20

Admission

Pré-inscription sur notre site internet.

Etude du dossier scolaire et entretien de motivation

L'admission définitive est actée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 2 ans.



Le programme

Cette formation en présentiel a pour objectif d'acquérir des compétences et des connaissances générales, techniques et professionnelles pour :

- Organiser son travail dans une logique de chantier : optimiser ses interventions et celles de son équipe en tenant compte des contraintes et objectifs de l'entreprise
- Intervenir sur le végétal afin de garantir sa croissance et son développement dans le respect des consignes et de l'environnement
- Utiliser et entretenir le matériel dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- Réaliser des opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux en suivant les plans et indications fournies
- Animer une équipe et communiquer au sein de l'entreprise et avec son environnement
- Elaborer son projet professionnel

Modalités d'évaluation: 6 Unités Capitalisables (UC) avec 8 oraux d'explicitation

Organisation de la formation

Spécificités en termes d'organisation pédagogique

- Une équipe de formateurs diplômée et expérimentée dans leurs spécialités
- Des relations privilégiées avec les entreprises du secteur et les institutions
- Une professionnalisation des études, notamment à travers divers projets réalisés sur le site ou en partenariat avec des institutions, collectivités et entreprises du paysage

Spécificités en termes d'équipements

- Plus de 400 espèces végétales représentées dans l'enceinte de la Cité des Sciences Vertes
- Une Plateforme Paysage qui comprend la gestion d'un Atelier par des formateurs techniques expérimentés et leurs apprenants, la mise en œuvre de plusieurs projets d'aménagement paysagers sur notre site ou chez nos partenaires, et la mise à disposition de matériels pour tous les travaux pratiques
- Une dimension humaine préservée au cœur du complexe d'enseignement agricole : animation et entretien d'un foyer pour nos apprenants, un centre de documentation, des activités culturelles et associatives.

Charte d'accueil du public handicapé

Le Centre de formation a signé cette Charte auprès du Conseil Régional et de l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion de personnes handicapées). Ainsi nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée.

- Nombre d'apprenants 22-23: 18
- Taux de réussite 22-23: 43%
- Taux de satisfaction 22-23: 47% (11 sur 18)
- Taux d'insertion: 82%
- Taux de poursuite d'études: 18%
- Taux de rupture : 6%



Centre de Formation Toulouse-Auzeville - Cité des Sciences Vertes

BP 72647 - 2 route de Narbonne - 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex

Tél. 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

cfa.toulouse@educagri.fr - www.citesciencesvertes.fr

• MAJ 01/24